



EUROSTARS, un programme conjoint pour les Pme de haute technologie

Ce programme, élaboré par EUREKA et la Commission européenne, est destiné à soutenir les Pme de haute technologie, orientées marché et à un fort potentiel de croissance, à travers des projets en partenariat européen. Ces Pme représentent 5% des Pme européennes, mais elles contribuent pleinement à la compétitivité européenne et à l'emploi de demain.

Ce programme a été initié à la suite des conclusions de la Conférence Ministérielle EUREKA de Paris (Juin 2004) qui stipulait que « Dans la perspective de la préparation du 7^{ème} PCRDT, et à la demande des Etats membres d'EUREKA, la Commission européenne est invitée à explorer la possibilité de mettre au point des mécanismes concrets de financement, visant à renforcer la coopération entre EUREKA et le Programme Cadre, y compris à l'égard des Pme, sur la base d'instruments tels que l'article 169 du Traité, permettant par ailleurs aux deux entités d'opérer de façon coordonnée, chacun selon ses propres règles de fonctionnement .»

La Commission européenne a retenu Eurostars dans le programme spécifique « Capacités » du 7^{ème} PCRDT et dans le cadre de l'Article 169 du Traité qui permet une participation financière de la Commission à des actions entreprise par plusieurs pays membres de l'Union, évitant ainsi de dupliquer des actions, mais au contraire d'atteindre une masse critique.

Plus d'une vingtaine de pays membres de l'initiative EUREKA ont décidé d'y consacrer 40 M€ par an dont 5 M€ émanent d'OSEO Innovation, pendant toute la durée du 7^{ème} PCRDT. La participation financière de la Commission s'élèverait à 100 M€ sur la durée du 7^{ème} PCRDT.

Un ensemble de critères simples a été défini :

✿ Porteur du projet

- Pme au sens communautaire,
- Consacrant 10% de ses dépenses à la R&D ou employant 10% de son personnel en R&D,
- Participant à au moins 50% du coût total du projet.

✿ Règles d'EUREKA

- Au moins deux entités distinctes de deux pays membres,
- Projet conduisant à un produit, procédé, service, commercialisables
- Tous les domaines technologiques sont retenus, approche « bottom up ».

✿ Cadre Eurostars

- Appel à projets ouvert en continu, avec plusieurs dates limites par an,
- Dossier commun aux partenaires,
- Evaluation par des experts indépendants,
- Classement par un comité d'experts internationaux,
- Un premier appel à projet est prévu fin 2007.